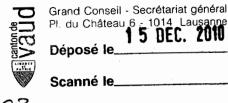
Matthieu Bendel Avenue de Collonges 19 1004 Lausanne 079 430 26 02 matthieu.bendel@bluewin.ch



10-PET-063

Recommandé

Bureau du Grand Conseil p/a secrétariat général du Grand Conseil Vaudois Place du Château 6 1014 Lausanne

Lausanne, le 13 décembre 2010

Famille Andachi Caiza (réf. SPOP VD 722342)

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-joint une pétition de soutien à la famille Andachi Caiza que nous avons transmise à Monsieur le Conseiller d'Etat Philippe Leuba le 9 décembre 2010. A peine deux semaines après son lancement, 2'190 personnes demandent au Canton de Vaud de ne pas organiser le retour de la famille Andachi Caiza et de renouveler la demande de régularisation auprès des autorités fédérales.

Il me paraît néanmoins souhaitable et plus opportun que cette pétition soit traitée par la commission des pétitions du Grand Conseil. Une copie des signatures est pour ce faire annexée à la présente.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me confirmer que cette pétition sera traitée par ladite commission. Je me réjouis d'ores et déjà de pouvoir défendre le point de vue des pétitionnaires à la séance de la commission à laquelle vous voudrez bien me convoquer.

Dans l'attente de vos nouvelles et en me tenant à votre entière disposition, je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleures salutations.

Matthieu Bendel

M. Bendel

Copie:

Monsieur le Conseiller d'Etat Philippe Leuba

Pétition à Madame Simonetta Sommaruga et à Monsieur Philippe Leuba

Nous refusons le renvoi injuste de la famille Andachi Caiza

Madame la Conseillère fédérale, Monsieur le Conseiller d'Etat.

Lausanne, novembre 2010. Après 10 ans de vie en Suisse et d'interminables procédures juridiques et administratives, la famille Andachi Caiza a reçu un avis d'expulsion du territoire suisse. Nous vous demandons de revoir votre décision. La famille Andachi Caiza est une famille lausannoise presque comme les autres. Monsieur et Madame travaillent depuis 10 ans chez nous, ils paient leurs impôts, cotisent pour l'AVS et le 2^{ème} pilier. Ils parlent le français, vivent en appartement, leur adresse est connue des autorités. Ils sont honnêtes, ils n'ont jamais eu de problèmes avec la justice ou la police. Ils sont intégrés et appréciés de tous. Leur seul point faible? Ils sont sans titre de séjour.

Leur fille aînée Andreina (16 ans) finira sa scolarité obligatoire l'été prochain. Son pays c'est la Suisse. Leurs deux autres filles, Geovana (5 ans) et Charlotte (4 ans) sont nées à Lausanne, elles fréquentent la garderie municipale des Bergières depuis leur plus jeune âge (papa et maman travaillent), elles invitent leurs copines à la maison. En 2006 déjà, le Canton de Vaud a préavisé favorablement la régularisation de la famille, mais l'Office fédéral des migrations n'a pas voulu entrer en matière (alors qu'il l'a fait pour d'autres familles). Le Canton de Vaud doit maintenant organiser le renvoi de la famille.

Née prématurément à 26 semaines, Geovana a des problèmes de santé. Le département médico-chirurgical du CHUV atteste d'ailleurs que les séquelles de Geovana nécessitent sa prise en charge spécialisée. Le renvoi de Geovana et de sa famille ne nous semble pas possible, ni exigible, ni raisonnable.

Nous nous adressons ainsi à vous,

Madame Simonetta Sommaruga, conseillère fédérale, cheffe du Département fédéral de justice et police, et vous demandons d'accorder à la famille Andachi Caiza un permis B pour des raisons humanitaires,

Monsieur Philippe Leuba, chef du département vaudois de l'intérieur, et vous demandons de ne pas organiser le retour de la famille et de préaviser positivement, comme en 2006, sa régularisation.

	NOM	PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE
1				
2			·	
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				·
10				

Merci de retourner rapidement cette pétition à : Famille Andachi Caiza, avenue du Grey 43, 1018 Lausanne Vous pouvez aussi écrire un courrier personnalisé à :

- Madame la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, département fédéral de justice et police,
 Palais fédéral ouest, 3003 Berne
- Monsieur le Conseiller d'Etat Philippe Leuba, département de l'intérieur, Château cantonal,
 1014 Lausanne

Copie: Famille Andachi Caiza, avenue du Grey 43, 1018 Lausanne (tél. 079 298 18 03)